

- 1 Du parking (P), remonter à la route, partir à droite vers le village en longeant la cave coopérative. Franchir le pont sur la Lergue.
- 2 À gauche, passer sous le porche par la rue du Caire, continuer rue de la Maillette. Passer devant l'église, longer la muraille du château et atteindre la place. Poursuivre par la Grand'Rue. Plus loin, laisser le cimetière à droite et suivre la direction « Chemin du Bronc ».

- 3 Peu après le cimetière ignorer le chemin à gauche, qui descend vers les prairies (propriétés privées) et poursuivre à droite. Monter entre quelques habitations puis, marcher 1.5km sur la piste principale à flanc de colline et atteindre le moulin du Bronc (propriété privée).

- 4 Monter à droite par un sentier herbeux. Passer un petit pont, virer à droite tout en montant. Continuer la progression par l'ancien chemin à flanc (▲ : sentier glissant par temps de pluie). Rejoindre l'ancienne nationale N 9 (tables de pique-nique, P point de vue sur la vallée de la Lergue). À gauche marcher sur la route, franchir le pas de l'Escalette et s'avancer jusqu'à un escalier métallique à gauche.

> Variante du circuit (15 km / 5 h) : poursuivre par la route sur 150 m, passer une barrière et rejoindre l'itinéraire principal.

- 5 Monter l'escalier, rejoindre une piste et continuer en face. Passer à gauche d'une habitation, poursuivre par un chemin herbeux surplombant le rec du Cassé. Dévaler à gauche (▲). En bas, longer à droite les prairies. Monter sur un chemin terreux. À la piste bitumée, poursuivre à droite et entrer dans le village de Saint-Félix-de-l'Hérac (Maison de la randonnée toujours ouverte, derrière la mairie : point d'eau, toilettes) (jonction avec le PR® de la Haute vallée de la Lergue).

- 6 À droite, traverser la place Pons de l'Éras, puis aller à droite dans le chemin des Gloriettes. Continuer à descendre, passer devant les gloriettes (👁). Se diriger à gauche et atteindre la route ; l'emprunter à droite sur 50 m puis, monter à droite dans un chemin herbeux. Franchir un portail, suivre à gauche le sentier qui serpente dans le sous-bois et rejoint la route. Marcher à droite sur 50 m (jonction avec la variante).

- 7 Se diriger à gauche sur la route, passer sous la géode jaune puis, avant le pont, enjamber à droite la glissière de sécurité et monter jusqu'à un col. Descendre par le sentier qui se poursuit sur le plateau ondulé du Larzac dit « le Vieux Lodève ». Continuer sur une piste qui serpente dans des prairies, des buis et des pins (P points de vue sur les contreforts du Larzac). À la fourche, continuer à gauche par une piste forestière sur 300 m.

- 8 Quitter la piste et s'engager à droite dans la forêt, sur un sentier (▲ : bien suivre le balisage). Plus loin, traverser des rochers déchiquetés et atteindre un carrefour en « T » (à gauche : accès à Camp Rouch).

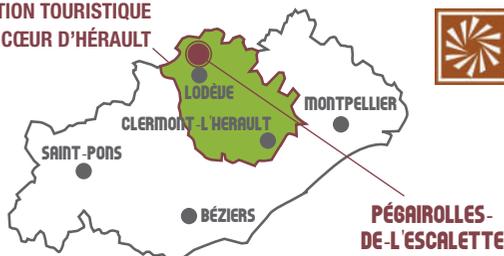
- 9 Poursuivre à droite dans le chaos dolomitique. Au carrefour suivant, en « T », prendre à gauche dans les rochers. Au carrefour suivant, tourner à gauche vers la forêt. Plus loin, le sentier suit l'escarpement du plateau (▲ : prudence aux abords des falaises) et offre des vues grandioses sur la vallée de la Lergue, Pégaïrolles-de-l'Escalette et ses vignobles (👁).

- 10 À la fourche, prendre à droite et amorcer la descente du plateau, jusqu'à une ancienne fromagerie habitée. Tourner à droite sur la petite route, passer sous l'A 75, continuer jusqu'au village. Franchir le pont, tourner à gauche et rejoindre le parking.

Au départ du village de Pégaïrolles, cette randonnée sportive permet de rejoindre le plateau par la vallée de la Lergue, en franchissant le pas de l'Escalette. À travers les paysages typiques du causses, bénéficiant de points de vues exceptionnels sur les contreforts du Larzac et ses terrasses de vignes, cheminez à travers les chaos dolomitiques. Dépaysement garanti pour cet itinéraire incontournable !

DESTINATION TOURISTIQUE

CŒUR D'HÉRAULT



PÉGAÏROLLES-DE-L'ESCALETTE

- Pégaïrolles-de-l'Escalette, à 65 km au nord-ouest de Montpellier par les N 109, A 750, A 75 (sortie n° 51), et la D 149.
- P (GPS : N 43°48'02.4" – E 3°19'26.6") Parking de la Liberté : descendre la petite route à gauche après la cave coopérative (aire de pique-nique).



Sur le territoire des communes de : PÉGAÏROLLES-DE-L'ESCALETTE, SAINT-FÉLIX-DE-L'HÉRAC

- Office de Tourisme Lodévois et Larzac
7 place de la République, 34700 Lodève, 04 67 88 86 44,
www.tourisme-lodevois-larzac.com
- Communauté de Communes Lodévois et Larzac
1, place Francis-Morand, 34700 Lodève, 04 67 88 90 90,
www.lodevoisetlarzac.fr
- Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault
04 67 67 41 15 - <http://www.ffrandonnee34.fr/>



Itinéraire aménagé, entretenu et balisé par la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac, avec l'appui technique du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault, d'Hérault Sport et le soutien du Conseil Départemental de l'Hérault.

Le nom Fiche Rando Hérault® est une marque déposée : nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation du Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Hérault.

Les falaises de l'Escalette

Pégaïrolles-de-L'Escalette
CŒUR D'HÉRAULT

Fiche
rando
Hérault®
le Languedoc

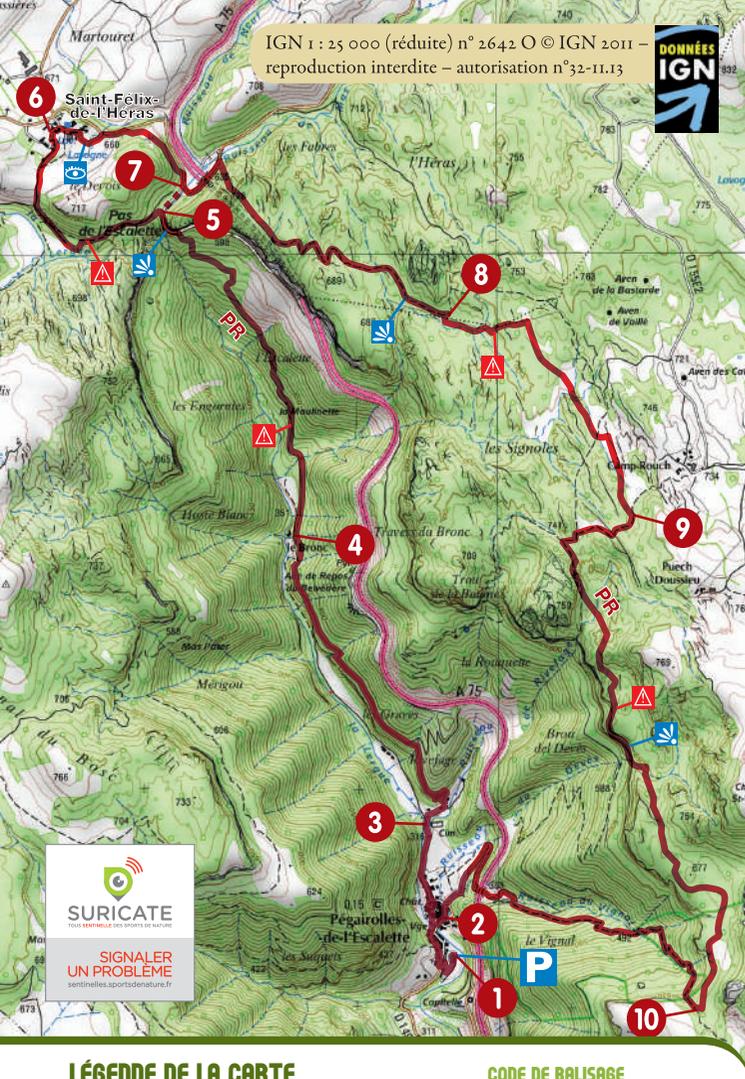
Papier issu de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique.

17km

DIFFICILE 5h30



Conception : CDPR34, Nicolas Vireont Éditions /
Textes et photos : Simon Krasinski, CC Lodévois et Larzac /
Impression : Impact Imprimerie / 2016



LÉGENDE DE LA CARTE

— Tracé de l'itinéraire

① Repères chiffrés

P Parking

⚠ Prudence

👁 À voir

👁 Point de vue

CODE DE BALISAGE

➡ Bonne direction

↔ Changement de direction

⚡ Mauvaise direction

DIFFICULTÉ : ne pas entreprendre le circuit en cas de forte pluie. Sentier glissant entre 4 et 5. Bien refermer les clôtures. Prudence aux abords des falaises. Bien suivre le balisage entre 8 et 10. Respecter les propriétés privées. **Numéro de secours : 112**



UN VILLAGE AU PIED DU LARZAC

Située en bordure de l'A 75 (ex N 9), la commune de Pégairolles-de-l'Escalette, dont une grande partie se situe sur le plateau du Larzac, est positionnée à l'entrée d'une vallée reculée irriguée par la Lergue. Le village implanté sur un rocher de tuf au confluent de la Lergue et de la Doux, a de tout temps vécu des échanges entre ses terres caussenardes, pâturées ou cultivées en céréales et la vallée de la Lergue où se sont établis le village, les jardins et les vignes. Au milieu de ces paysages se dresse une imposante barrière de rochers calcaires.

La vallée de Pégairolles et son église ont été mentionnées au début du IX^e siècle. Sur le mur nord s'élevait un castrum (demeure fortifiée avec donjon) cité en 1210 comme appartenant à l'évêque de Lodève. En 1571, cette maison seigneuriale fut augmentée d'un château à quatre tours d'angle ; les marques distinctives de ce château furent démolies sur ordre par le seigneur de Pégairolles après la Révolution et, plus précisément, en 1793.



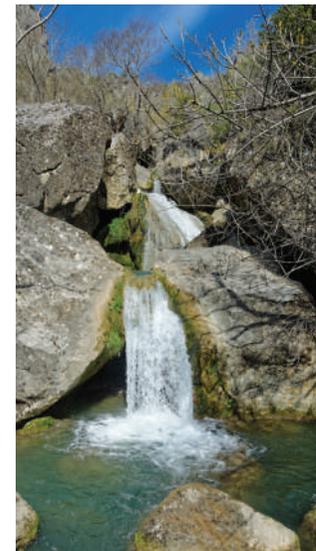
UN VIGNOBLE SUR PIERRIER

Le vignoble de Pégairolles-de-l'Escalette a été modelé par l'homme. Les rangs de vignes disposés différemment sur un petit parcellaire, créent des formes géométriques qui structurent le paysage. Ainsi, le vigneron devient un acteur important du paysage, chacun de ses choix techniques (sens de plantation des rangs, palissage, taille en gobelet, désherbage, haies, talus, etc.) influence le paysage. Les ceps sont plantés sur une zone de coteaux en terrasses, constitués d'épierrement faits de minéral, clapas verticaux, terrasses horizontales (faïsses), pentes abruptes qui, ajouté à l'ensoleillement exceptionnel, donne un vin de qualité classé en AOC où l'on retrouve principalement les cépages grenache, syrah, carignan, cinsault.

C'est aussi l'entrée nord du vignoble sur le territoire et la zone de transition, géographique et culturelle, entre les Causses et Cévennes agropastorales et la plaine viticole méditerranéenne. Sa cave coopérative, créée en 1927, est la plus petite du Cœur d'Hérault avec une production actuelle de 3 100 hectolitres.

L'EAU QUI COULE...

Prenant sa source sur le plateau du Larzac, la Lergue, naissante, et ses affluents ont creusés ici une vallée étroite dans un dénivelé de trois cent mètres du nord au sud du territoire communal. Autrefois, de nombreux moulins à blé étaient implantés le long du cours d'eau et servaient aux agriculteurs du plateau pour la farine et le son destinés aux bêtes. Son affluent, la Doux, par la clarté de son eau issue des zones karstiques, a permis pendant de nombreuses années le fonctionnement d'une pisciculture destinée à repeupler les rivières et à réintroduire des espèces autochtones.



À VOIR

- Villages de Pégairolles-de-l'Escalette et de Saint-Félix-de-l'Héras
- Pas de l'Escalette
- Les terrasses du vignoble par la D 149

À DÉGUSTER

- Cave Coopérative « les Vignerons de Pégairolles », 04 67 44 09 93
- Fromages de chèvres, Rens Van Doorne, 06 19 24 09 31
- Ferme les Barasquettes, Sébastien et Mélanie Valancogne, vente de viande Angus aux particuliers, 06 80 11 03 58

À SAUOIR

- Le marché de Lodève tous les samedis de 8 h à 13 h

À VISITER

- Lac du Salagou (A 75, sortie n° 55)
- Prieuré Saint-Michel de Grandmont et ses dolmens 04 67 44 09 31, www.prieure-grandmont.fr
- Cirque de Navacelles, belvédère de la Baume Auriol 04 67 88 86 44 www.tourisme-lodevois-larzac.com